

Les noms verbaux chez Grégoire le Grand

Olga Spevak
Université de Toulouse 2
spevak@univ-tlse2.fr

ABSTRACT

This contribution is devoted to verbal nouns for which it is necessary to establish a distinction between action nouns and result nouns. It presents criteria making it possible to separate these two categories, for example *ingressus* “action of entering” (action noun) and “entrance (of a building)” (result noun). Among them, there are: temporal anchoring (*hora* “hour”, *dies* “day” + genitive of a verbal noun), the prepositional phrase *post* “after”, genitives interpretable as subjective or objective (especially, animate nouns), complements presenting a propositional form (complement clauses, gerunds and gerundives), and other constructions. These two categories of verbal nouns do not have the same semantic properties: whereas action nouns take arguments (obligatory complements), result nouns present satellites (optional complements). This contribution is based on Gregory the Great’s *Dialogues*, book 2.

1. Introduction

Les études des noms verbaux en latin adoptent surtout une approche phonologique et morphologique¹. Cependant, les noms verbaux méritent d’être étudiés aussi des points de vue sémantique et syntaxique parce qu’ils présentent des particularités remarquables. En effet, ils possèdent certains traits typiquement verbaux : (a) ils dénotent des procès qui peuvent relever des types différents (actions, états...) et ils sont, de ce fait, dotés de propriétés aspectuelles ; (b) ils ont un potentiel valenciel et prennent des arguments (actants, compléments obligatoires), à la différence des noms concrets qui, eux, ne présentent que des satellites (circonstants, compléments facultatifs). Les noms verbaux expriment des types de procès variés (“*state of affairs*”, voir Pinkster, sous presse, chap. 4) et possèdent les traits dynamique / non-dynamique et télique / atélique [1]. Les noms dynamiques sont dotés d’une extension temporelle ou d’un ancrage temporel (voir Haas, Huyghe & Marín 2008) ; les noms non-dynamiques existent ou se produisent dans le temps. Les noms verbaux impliquent alors, en fonction de leurs traits sémantiques,

¹ Voir Fruyt (1996 et 2002), Espinilla Buisán (1998) et Pultrová (2011), parmi d’autres. J’utilise délibérément l’expression “noms verbaux” et non pas “dé-verbaux” ou “dé-verbatifs” parce que les noms radicaux tel *spes* ne sont pas dérivés d’un verbe.

une certaine temporalité dont les noms concrets (tels *equus, hortus, ciuitas*) sont dépourvus².

- [1] *ingressus* “entrée” : dynamique téléique
laudatio “louange” : dynamique atélique
persuasio “persuasion” : non-dynamique téléique
luctus “détresse” : non-dynamique atélique

En ce qui concerne leur potentiel valenciel, les noms verbaux présentent, à l’instar des verbes, des arguments. C’est ainsi que s’expliquent les compléments – théoriquement possibles et grammaticaux, mais qui seraient redondants en [4] – de *inrepatio* en [2], les génitifs subjectif et objectif. En revanche, les noms non-verbaux, tel *domus*, ne présentent que des satellites, par exemple, le génitif possessif en [3].

- [2] *Benedictus monachum increpat* – *Benedicti increpatio monachi*
 “Benoît réprimande le moine” – “la réprimande du moine par Benoît”
- [3] *domus Benedicti*
 “la maison de Benoît”

La fonction des noms verbaux a été identifiée par Porzig (1930/31 et 1942) : ce sont des *Namen für Satzinhalte* “noms de contenus propositionnels” qui servent à reprendre un contenu précédent (*Wiederaufnahme*). Seitz (1938) a examiné ce type d’emploi des noms verbaux dans les *Dialogues* de Grégoire le Grand [4].

- [4] *Tunc collectis fratribus, inoboedientem monachum de infidelitate sua et superbia coram omnibus increpauit. Qua increpatione completa sese cum iisdem fratribus in orationem dedit.* (Greg. M. *Dial.* 2.28.2-29.1) [“Puis, devant les frères assemblés, il réprimanda le moine désobéissant de son infidélité et de son orgueil. Sa réprimande terminée, il se mit en prière avec les frères”]

Seitz interprète *inrepatio* comme reprenant le contenu de la phrase précédente. Pour ma part, je parlerai plus volontiers, avec Rosén (1981), d’une nominalisation du procès de réprimander et j’ajouterai au dossier aussi les cas comme en [5], où *petitio* nominalise l’acte de parole qu’un paysan (*rusticus*) a accompli : une requête.

- [5] ‘Redde filium meum, redde filium meum ! ...’ At ille, quem nimius cogeat dolor, *in sua petitione* perstitit, iurans quod... (Greg. M. *Dial.* 2.32.2) [« ‘Rendez-moi mon fils, rendez-moi mon fils ! ...’ Mais le villageois, sous l’étroite d’une extrême douleur, s’obstina dans sa demande, jurant que... »]

² Du point de vue de la typologie de Lyons (1977: 442-447), les noms verbaux font partie du deuxième ordre d’entités (entités temporelles, *ingressus*) ou du troisième ordre (contenus propositionnels, *persuasio*). Les noms concrets représentent le premier ordre d’entités.

³ Les traductions ont été puisées dans l’édition d’Adalbert de Vogüé, *Grégoire le Grand, Dialogues*, vol. 2, livres I-III, Paris : Éditions du Cerf, 1979, et dans la *Vie et miracles du Bienheureux père Saint Benoît*, traduction entièrement revue par les Bénédictins de Paris : Éditions de la Source, 1962.

En tout cas, Seitz a le mérite d'avoir déterminé un certain nombre de propriétés des noms verbaux et il a montré, en même temps, que ce phénomène est productif aussi en latin tardif. Rosén (1981 et 1983) a renoué avec ses recherches et a étudié, en particulier, le comportement des noms verbaux en latin archaïque.

2. Position du problème

Dans cette contribution, je me propose d'enrichir le champ d'investigation de la manière suivante. Des études modernes, menées surtout dans le cadre de la grammaire générative (Grimshaw 1990), ont mis en évidence le fait qu'il faut établir une distinction entre les noms de procès (*event nominals*), tel angl. *examination*, et les noms de résultat (*result nominals*), tel *exam*. Tandis que le nom *exam* [6] est, sans ambiguïté, un nom dénotant le résultat du procès d'examiner, *examination* présente une polysémie inhérente et est ambigu en ce sens qu'il peut dénoter le procès lui-même [7] et son résultat [6].

[6] The examination/exam was on the table. noms de résultat

[7] The examination/*exam of the patients took a long time. nom de procès

Parmi les indices qui permettent l'identification des noms à valeur verbale (*eventive reading*) [7], on a proposé (voir Grimshaw 1990: 49-63 et Kolářová 2014: 40), en particulier :

- la présence d'un complément d'agent ;
- la présence des adjectifs comme "fréquent", "constant", exprimant l'itération ou la durée ;
- les adjectifs qui traduisent la volonté de l'agent, par exemple "délibéré".

Cependant, ces signaux directs ne sont pas toujours présents ; parfois, c'est la "collocation" (*collocability*, voir Ježek et Melloni 2011) qui permet de déterminer la valeur d'un nom verbal dans le contexte donné. Par exemple, les adjectifs *longa e laboriosa* permettent d'interpréter *costruzione* (nom au singulier, non comptable) comme un nom de procès, parce qu'un procès peut avoir une extension dans le temps [8] ; en revanche, le verbe télique *demolire* ne saurait s'appliquer au procès de construire – *costruzioni* (nom au pluriel, comptable) dénote le résultat du procès [9].

[8] La costruzione della diga fu longa e laboriosa. nom de procès

[9] Presto saranno demolite molte costruzioni. nom de résultat

3. Objectifs et méthode

L'objectif de cette contribution est d'examiner les noms verbaux dans les *Dialogues* de Grégoire le Grand et de déterminer les indices permettant de trancher entre la valeur de procès et la valeur de résultat que les noms verbaux sont susceptible de porter. Je me concentrerai en particulier sur les noms "ambigus" en ce sens qu'ils présentent les deux valeurs dans le même corpus. L'intérêt de cette investigation est double : (a) les noms de procès et les noms de résultat ont un comportement –et aussi un sens– différent et (b) les noms verbaux sont, on le sait, très productifs en latin tardif. Cette étude repose sur un relevé des noms verbaux dans le livre 2 des *Dialogues* (358 au total)⁴.

4. Les indices de la valeur verbale

Les indices signalant qu'un nom verbal est pourvu d'une valeur verbale et exprime alors un procès, mentionnés plus haut (section 2), se vérifient dans mon corpus. Remarquable est une occurrence du nom *persuasio* accompagné d'un complément d'agent [10] ; il présente deux arguments explicites : l'agent (*a puerulo*) et le patient (*ulterius*).

- [10] (Quidam niger puerulus per uestimenti fimbriam foras trahebat...) Qui ex illo die nihil *persuasionis ulterius a nigro iam puerulo* pertulit. (Greg. M. *Dial.* 2.4.3) ["(Un petit noiraud tirait dehors, par le bord de son vêtement, ce moine incapable de rester à la prière...) Depuis ce jour, le moine n'éprouva plus la suggestion du petit noiraud"]

Parmi les adjectifs exprimant la durée ou l'itération –d'ailleurs, déjà signalés par Seitz (1938: 30) et par Rosén (1981: 26)–, j'ai noté *continuus* "continuuel" et l'ordinal *tertius*. L'adjectif *incautus* "imprudent", appliqué à *sermo* [13], traduit la manière dont les religieuses parlaient avec un homme pieux.

- [11] *praedicatione continua...* uocabat (Greg. M. *Dial.* 2.8.11) ["il appelait, par une prédication continuelle"]
- [12] *hac tertia admonitione persuasus* (... semel tibi persuadere non potuit, secundo non potuit, ad tertium persuasit) (Greg. M. *Dial.* 2.13.2) ["cette troisième invitation persuada le pèlerin"]

⁴ Cependant, certains noms d'origine verbale, en particulier ceux qui présentent une valeur résultative uniquement dans ce corpus, n'ont pas été pris en considération, par exemple: *remedium*, *mens*, *donum*, *silentium*, *animus*, *ligatura*. En outre, ont été laissés de côté les noms dénotant des qualités en *-ia*, *-tas*, *-tudo* et les noms de type *dolor*. J'ai négligé aussi les très fréquents *uita* et *mors* qui dénotent des procès uniquement.

[13] (necdum praedictae sanctimoniales feminae perfecte linguam sub habitus sui freno restrinxerant... ;) *incautis* saepe *sermonibus* ad iracundiam prouocabant. (Greg. M. *Dial.* 2.23.2) [“(ces religieuses n’avaient pas encore su freiner parfaitement leur langue par égard pour leur habit) par leurs propos inconsidérés, elles provoquaient souvent à la colère cet homme de bien”]

À ces indices, nous pouvons ajouter, avec Rosén (1981 : 24-25), les noms qui apparaissent dans les constructions à verbe support, par exemple, *orationem facio* “faire une prière, prier”, sur lesquels je ne m’attarderai pas ici.

Parmi d’autres indices sémantiques, je propose de retenir :

- Les constructions permettant un ancrage temporel du procès, tel *dies* + gén. ou *hora* + gén. Les procès que l’on peut dater sont dynamiques, tel *refectio* :

[14] *Ad horam uero refectiois* illius ex uicina silua coruus uenire consueuerat. (Greg. M. *Dial.* 2.8.3) [“Or, à l’heure de son repas, un corbeau avait pris l’habitude de venir de la forêt voisine”]

- Le syntagme prépositionnel *post* + nom verbal qui exprime un repère temporel. Il commute avec la construction avec le participe dominant : *post admonitionem factam* (Greg. M. *Dial.* 2.13.2-3) “l’avertissement donné”. Le participe dominant, lui, marque explicitement l’achèvement du procès.

[15] *post dulcia uitae conloquia* is qui aduenerat presbiter dixit... (Greg. M. *Dial.* 2.1.7) [“Après de doux entretiens sur la vie, le prêtre qui était venu se mit à dire...”]

[16] *post orationem* (Greg. M. *Dial.* 2.33.3) [“après la prière”]

- Les ablatifs absolus comportant les participes tels *completus*, *expletus*, qui marquent l’accomplissement d’un procès, voir les exemples [4] et [27].
- D’autres constructions, prépositionnelles ou non, peuvent signaler qu’un nom verbal est pourvu d’une valeur verbale, par exemple celles qui marquent une circonstance accompagnante [17], le moyen (ablatif ou *per* + acc.) [18], ou celles qui suggèrent un procès en cours de développement, tel *stare ad* en [19].

[17] ut illic duodecim monasteria *cum* omnipotentis Iesu Christi Domini *opitulatione* construeret (Greg. M. *Dial.* 2.3.13) [“qu’il y construisit, avec l’aide de Jésus-Christ Seigneur tout puissant, douze monasteries”]

[18] nullique... *per actus illicitos* in dextram laeuamque partem deflectere a conuersationis itinere liceret (Greg. M. *Dial.* 2.3.3) [“ne laissant personne se détourner à droite ou à gauche du chemin de la perfection par des actions illicites”]

[19] qui *ad orationem stare* non poterat (Greg. M. *Dial.* 2.4.1) [“qui ne pouvait rester à la prière”]

Il y a encore des indices syntaxiques qui signalent une valeur verbale :

- La présence des génitifs interprétables comme subjectifs (en particulier animés) ou objectifs favorise l'interprétation d'un nom comme un nom de procès, voir les exemples [22] et [25]. De tels génitifs représentent des arguments. De même, les pronoms possessifs *sua* en [5] et [23].
- Les noms qui présentent un complément à caractère propositionnel (gérondif, complétives, etc.), tel *spes* en [20] sont des noms à valeur verbale ; les noms concrets n'ont pas la capacité à prendre de tels compléments.

[20] *ut spes requirendi ferramenti nulla iam esset* (Greg. M. *Dial.* 2.6.1) ["on n'avait plus aucun espoir de repêcher l'instrument"]

- Les noms verbaux qui complètent un verbe de parole ou de volonté à l'instar d'une proposition complétive dénotent, eux aussi, des procès. Ils peuvent commuter avec une complétive en *ut* (*petiit ut oraret*) [21] ou avec une proposition infinitive auprès d'un verbe de déclaration (*denuntiauit eam obiisse*) [21].

[21] *Praesentatus autem uenerabili Benedicto patri, sibi orationem petiit.* (Greg. M. *Dial.* 2.13.3) ["Introduit auprès du vénérable Benoît, il lui demanda sa bénédiction"]

[22] *eiusque obitum fratribus denuntiauit* (Greg. M. *Dial.* 2.34.1) ["il annonça aux frères la mort (de sa sœur)"]

Pour pouvoir être interprétés comme pourvus d'une valeur verbale, les noms de procès doivent être employés dans une phrase dont la valeur sémantique ne "bloque" pas une telle lecture. La collocation, c'est-à-dire compatibilité ou, au contraire, incompatibilité de la valeur verbale avec les éléments environnants, est alors un facteur important.

[23] *Qui statim promisit numquam se esse iam a monasterio recessurum, atque ex hora eadem in sua promissione permansit.* (Greg. M. *Dial.* 2.25.2) ["Séance tenante, il jure qu'il ne quittera plus le monastère. Dès lors, il tint sa promesse"]

[24] *Omnisque ex illo congregatio ad eundem uenerabilem Benedictum uenit.* (Greg. M. *Dial.* 2.3.2) ["Tout le couvent se rendit auprès du vénérable Benoît"]

Le nom *promissio* en [23] dénote un contenu propositionnel et est tout à fait compatible avec le verbe *permansit* qui exprime un état. En revanche, *congregatio* [24], sujet de la phrase, en combinaison avec *uenit* peut difficilement signifier "le fait de se réunir" parce que son référent est animé. En outre, *sua* en [23] représente un argument de *promissio* (agent) ; *congregatio* n'implique pas d'arguments.

5. Les noms “ambigus”

Le livre 2 des *Dialogues* a fourni un certain nombre des noms verbaux qui sont “ambigus” en ce sens qu’ils présentent tantôt une valeur de procès, tantôt une valeur de résultat d’un procès.

Un exemple clair de ce phénomène est donné en [25] et [26]. *Ingressus* en [25] est un nom de procès, accompagné d’un génitif subjectif, *regis Totilae* (nom animé) ; *ingressus* en [26], employé dans un syntagme prépositionnel de lieu et accompagné d’un génitif adnominal, *ecclesiae* (nom inanimé), dénote l’endroit par lequel on accède. En outre, *ingressus* au sens concret de “porche” est tardif (*ThLL*, s. v. 1578.14). Le statut des compléments de *ingressus* en [25] et [26] n’est pas le même: *regis Totilae* est un argument tandis que *ecclesiae* un satellite.

[25] dum cum illo de *ingressu regis Totilae* et Romanae urbis perditione colloquium haberet (Greg. M. *Dial.* 2.15.3) [“s’entretenant avec lui de l’entrée du roi Totila à Rome et de la perte de la ville”]

[26] ut hoc ipsum capisterium eius loci incolae in *ecclesiae ingressu* suspenderent (Greg. M. *Dial.* 2.1.2) [“que les habitants suspendirent ce tamis à l’entrée de l’église”]

Un autre exemple est celui de *refectio*. Ce nom se rattache à (*se*) *reficere* “se restaurer” et est attesté dans cette acception en latin tardif (voir Blaise, s. v.). Grégoire le Grand l’emploie comme un nom de procès au sens de “fait de se restaurer” à trois reprises et comme un nom de résultat au sens de “repas” à deux reprises. Tandis que *refectione* en [27] a clairement un caractère verbal en nominalisant le procès énoncé au préalable (*sumpserunt cibum*) – le participe *expleta* exprime son accomplissement –, *refectionem* en [28] est à interpréter comme un nom de résultat dénotant un objet physique. En effet, le verbe d’action transitif *parauerat* est incompatible avec un procès de se restaurer.

[27] *Benedicentes* igitur Deum, *sumpserunt cibum*. *Expleta* itaque *refectione* et conloquio, ad ecclesiam presbiter recessit. (Greg. M. *Dial.* 2.1.7) [“Bénissant donc le Seigneur, ils prirent leur nourriture. Lorsqu’enfin le repas et l’entretien furent terminés, le prêtre regagna son église”]

[28] qui *refectionem* sibi in paschali festiuitate *parauerat* (Greg. M. *Dial.* 2.1.6) [“qui s’était préparé un repas pour la fête de Pâques”]

Les noms “ambigus”, c’est-à-dire ceux qui, dans mon corpus, sont employés tantôt comme des noms de procès, tantôt comme des noms de résultat dénotant des objets physiques ou matérialisés, sont indiqués au tableau 1.

TABLEAU 1 : NOMS "AMBIGUS"

Nom verbal	Nom de procès	Nombre d'occ.	Nom de résultat	Nombre d'occ.
<i>ascensus</i>	"montée"	1	"chemin"	1
<i>benedictio</i>	"bénédition"	5	"pain bénit"	2
<i>communio</i>	"communion"	2	"communion (eucharistie)"	1
<i>ingressus</i>	"entrée"	1	"entrée (lieu)"	3
<i>iudicium</i>	"jugement"	3	"jugements (mots)" au pl.	4
<i>obsequium</i>	"service"	3	"suite, personnes qui accompagnent"	3
<i>poena</i>	"peine"	1	"souffrance (douleur)"	1
<i>refectio</i>	"réfection"	3	"repas"	2
<i>reuelatio</i>	"révélation"	2	"image"	1
<i>sermo</i>	"parole"	2	"mot (prononcé)"	2
<i>studium</i>	"occupation"	4	"études (littéraires)" au pl.	3

6. Cas intéressants

Dans la section 5, nous avons vu les noms qui présentent les deux valeurs dans le livre 2 des *Dialogues* ; il convient d'ajouter quelques autres cas relevés qui méritent mention.

Oblatio (4 occ.) est utilisé uniquement comme un nom de résultat ; en [29], il s'agit non pas d'un nom de procès employés dans une construction à verbe support mais d'un objet physique que l'homme donne (*dedit*) et qu'il faut présenter (*offerri*).

- [29] Qui manu sua protinus *oblationem dedit*, dicens : 'Ite, et *hanc oblationem* pro eis *offerri* domino facite.' (Greg. M. Dial. 2.23.5) ["Immédiatement celui-ci donna de sa main une offrande en disant : 'Allez, et faites présenter au Seigneur cette offrande pour elles'"]

Responsum est employé au sens de "réponse" (2 occ.) mais aussi au celui de "travail dont on est chargé" (2 occ.) ; dans les deux cas, il est à interpréter comme un nom de procès [30].

- [30] Quadam die *ad responsum* fratres egressi sunt (Greg. M. Dial. 2.12.1) [« Un jour, les frères sortirent pour une course »]

Aedificatio apparaît comme un nom de procès qui se rattache au verbe *aedifico* au sens tardif "instruire" ; on notera le génitif objectif *multorum* qui a un référent animé (argument).

- [31] Magna sunt ualde quae narras et *multorum aedificationi* profutura. (Greg. M. Dial. 2.13.2-3) ["Elles sont merveilleuses les choses que vous me racontez, et elles serviront à l'édification d'un grand nombre"]

Susceptio “le fait de recevoir”⁵, en revanche, est utilisé comme un nom de résultat uniquement et dénote un objet physique – bien qu’on soit tenté d’interpréter *hospitum* comme un génitif objectif. C’est en effet le verbe d’action, transitif, *aedificare* qui bloque la lecture de *susceptio* comme un nom de procès. Le génitif *hospitum* est facultatif (satellite), tout comme *fratrum* qui complète *refectorium*.

- [32] *Ite, et... ostendo uobis in quo loco oratorium, in quo refectorium fratrum, in quo susceptionem hospitum uel quaeque sunt necessaria aedificare debeatis* (Greg. M. *Dial.* 2.22.1) [“Allez, et je vous montrerai où vous devez construire l’oratoire, en quelle place le réfectoire des frères, en quel lieu le logement des hôtes et les divers bâtiments indispensables”]

7. Cas difficiles

Il convient de mentionner également quelques difficultés d’analyse. Ce sont en particulier les syntagmes nominaux nom + génitif qui ne sont pas toujours simples à interpréter. Des difficultés peuvent partiellement être liées au caractère du texte lui-même, influencé par la langue biblique. Par exemple :

- [33] *ad studium orationis* (Greg. M. *Dial.* 2.4.3) [“occupé à prier”]

ne pose pas de problème parce que *studium* “effort, occupation” nécessite un complément. En revanche, il y a des combinaisons comme :

- [34] *et ultimum spiritum inter uerba orationis effluit* (Greg. M. *Dial.* 2.4.3) [“et, tout en priant, il exhala son dernier souffle”]

où *uerba* n’appelle pas un complément de type *orationis*. Cependant, j’estime qu’il s’agit toujours d’un nom verbal et l’expression se laisse interpréter comme “en prononçant une prière”. Un autre exemple similaire est donné en [35].

- [35] *in cuius aure etiam cogitationis uerba sonuissent* (Greg. M. *Dial.* 2.4.3) [“aux oreilles duquel résonnaient même les discours intérieurs de la pensée”]

Dans l’exemple suivant, j’analyserai *habitationem*, complété par *loci*, comme un nom de résultat (variante de *locum habitationis mutauit*) :

- [36] *et paucis secum monachis ablatis, habitationem mutauit loci* (Greg. M. *Dial.* 2.8.5) [“prenant avec lui un petit nombre de moines, il changea son lieu de résidence”]

Enfin, un exemple qui pose un autre problème :

- [37] *Ad cuius uocem uir Dei protinus oculos leuauit a lectione...* (Greg. M. *Dial.* 2.31.3) [“à ce tonnerre, l’homme de Dieu leva les yeux de sa lecture”]

⁵ Seitz (1938 : 18) s’est attardé, lui aussi, sur cet emploi qui traduit gr. ὑποδοχή “accueil”, attesté dans ce sens seulement chez Grégoire, comme le laisse entendre Blaise s. v.

Bien que *oculos leuauit* suggère une lecture de résultat du nom *lectio* – proprement dit, il leva les yeux du livre qu’il était en train de lire – l’interprétation de *lectio* comme un nom de procès se justifie toujours dans ce cas si l’on fait abstraction du détail.

8. Conclusions

L’objectif de cette contribution est de présenter une approche syntaxique et sémantique des noms verbaux. Elle permet d’établir une distinction entre les noms à valeur verbale (noms de procès) et les noms à valeur résultative (noms de résultat). En renouant avec les études précédentes, je propose d’ajouter quelques autres indices à la liste des signaux permettant d’identifier les noms à valeur verbale. Un même nom verbal peut être employé avec les deux valeurs : tantôt comme un nom de procès, tantôt comme un nom de résultat (noms “ambigus”). Ces deux valeurs peuvent coexister : après avoir concrétisé son sens, un nom à valeur verbale ne cesse pas pour autant d’être employé comme un nom de procès.

Quel est l’avantage de la distinction proposée ? Les noms verbaux n’ont pas le même comportement que les noms de résultat. Leurs compléments présentent un statut sémantique différent : les noms verbaux prennent des arguments (compléments obligatoires) mais les noms à valeur résultative s’accompagnent des satellites dont le caractère est facultatif. Ce point nécessite un examen détaillé qui fera l’objet d’une prochaine contribution.

REFERENCES

- Blaise, Albert (1993): *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Turnhout: Brepols.
- Espinilla Buisán, Empar (1998): “Les mots en *-tio*, *-tus* dans la prose technique de S. I. Frontin : *De aquaeductu urbis Romae*”, in Callebat, Louis, ed., *Latin vulgaire – Latin tardif IV*, Hildesheim: Olms-Weidmann: 643-653.
- Fruyt, Michèle (1996): “Noms de procès en latin. Évaluation des positions benvenistiennes dans ‘Noms d’agent et noms d’action en indo-européen’”, in Rosén, Hannah, ed., *Aspects of Latin*, Innsbruck: Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft: 193-206.
- (2002): “Les noms de procès en latin en latin archaïque : les substantifs en *-tio*, *-tus*, *-tura*”, in Defosse, Pol, ed., *Hommages à Carl Deroux*, vol. 2, Bruxelles: Latomus: 173-187.
- Grimshaw, Jane (1990): *Argument Structure*, Cambridge, Mass.: The MIT Press.
- Haas, Pauline & Richard Huyghe & Rafael Marin (2008), “Du verbe au nom : calques et décalages aspectuels”, in Durand, Jacques, Habert, Benoît & Bernard Laks, eds, *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française 2008*, Paris: Institut de Linguistique française: 2039-2053.
- Ježek, Elisabetta & Chiara Melloni (2011): “Nominals, polysemy and co-predication”, *Journal of cognitive science* 12 (1): 1-31.

- Kolářová, Veronika (2014), “Specific valency behaviour of Czech deverbal nouns”, in Spevak, Olga, ed., *Noun Valency*, Amsterdam: John Benjamins: 19-59.
- Lyons, John (1977): *Semantics*, 2 vol. Cambridge: Cambridge University Press.
- Pinkster, Harm (sous presse): *The Oxford Latin Syntax*.
- Porzig, Walter (1930/31): “Die Leistung der Abstrakta in der Sprache”, *Blätter für deutsche Philosophie* 4: 66-77.
- (1942): *Die Namen für Satzinhalte im Griechischen und im Indogermanischen*, Berlin: Walter de Gruyter.
- Pultrová, Lucie (2011): *The Latin Deverbative Nouns and Adjectives*, Prague: Karolinum press.
- Rosén, Hannah (1981): *Studies in the Syntax of the Verbal Noun in Early Latin*, Munich: Fink.
- (1983): “The mechanisms of Latin nominalization and conceptualization in historical view”, in Haase, Wolfgang, ed., *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt* 2, 29, 1, Berlin: W. de Gruyter: 179-211.
- Seitz, Johannes (1938): *Über die Verwendung der Abstrakta in den Dialogen Gregors des Grossen*. Borna/Leipzig: R. Noske.
- ThLL : Thesaurus Linguae Latinae* (1900-), Leipzig: Teubner.